



CLUB DE
L'AMÉLIORATION
DE L'HABITAT

PRÉSENTATION 2026

Le Club de l'Amélioration de l'habitat

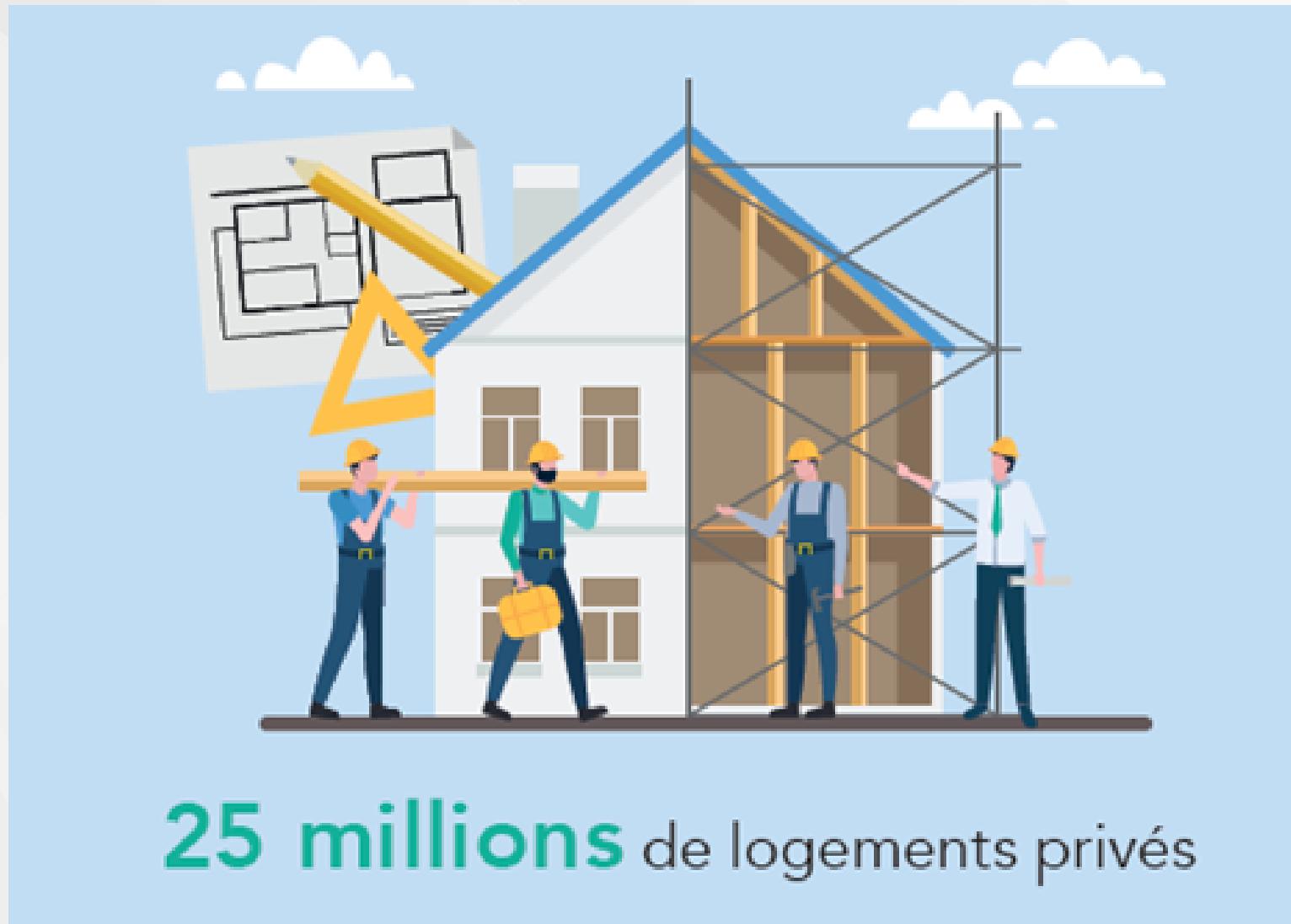
Le CAH, **fondé en 1992**, regroupe les **acteurs publics et privés de la filière entretien-rénovation du parc résidentiel français**. Grace à ses études, enquêtes et groupes de réflexion, le CAH agit pour mesurer, comprendre et dynamiser le marché de l'amélioration de l'habitat. Son objectif en cela est de pouvoir **mieux en appréhender les tendances d'évolution et discerner les mécanismes de motivation** conduisant à la réalisation de travaux au profit de la qualité de vie des habitants et de la performance environnementale du bâti résidentiel.

MESURER, COMPRENDRE, DYNAMISER



Parc résidentiel

Le parc résidentiel français compte 37 millions de logements en France métropolitaine, 56% de maisons individuelles, 44% de logements collectifs et compte 30 millions de résidence principales réparties entre :



- 18 millions de propriétaires occupants
- 7 millions de locataires

Nos membres

Un tour de table composé d'**acteurs publics** : les ministères et leurs agences, et d'**acteurs privés** : organisation professionnelle, distributeurs, industriels, économistes de la construction, bureaux d'études, architectes, assureuses, banques, fabricants, énergéticiens, fédération et syndicats...



NOTRE ÉQUIPE



Antoine Desbarrières

Président



Jean-Pascal Chirat

Délégué général



Caroline Rotman

*Responsable administration,
communication*

NOS PROGRAMMES

OBSERVATOIRE DU MARCHÉ

L'observatoire du CAH s'appuie sur différents outils et méthodes d'analyse visant à mesurer et comprendre la structuration du marché de la rénovation des logements, ses évolutions, ses tendances.

A travers son enquête sociologique annuelle, ce programme met en lumière les mouvements et mécanismes décisionnels des habitants-consommateurs.



BOREAL

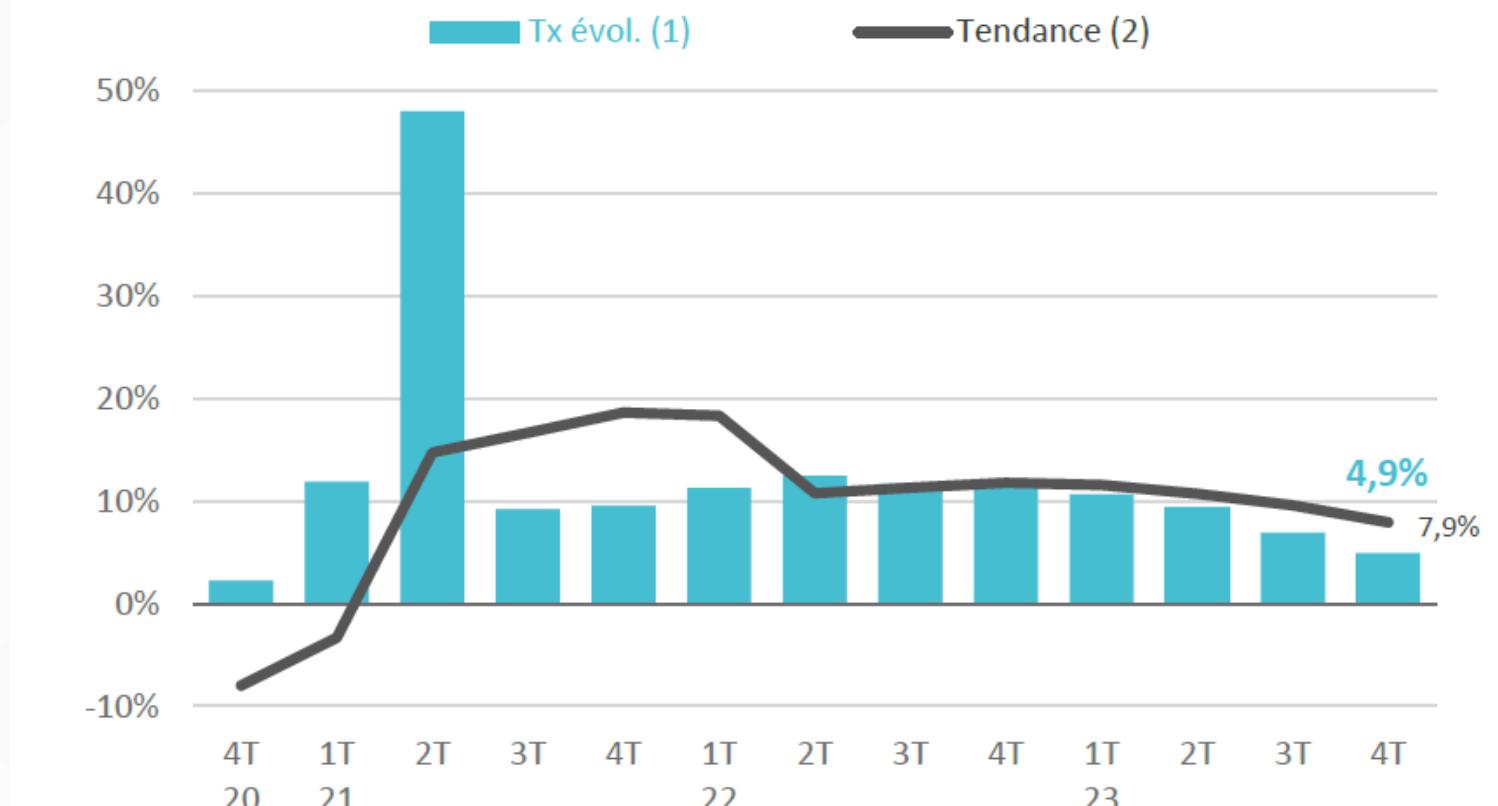
Baromètre Observatoire de la Rénovation,
Entretien, Amélioration du Logement
Mené par le Cabinet Xerfi Specific

Analyse de la conjoncture du 1er et 2ème semestre de l'année en cours : cette étude portée par le CAH depuis 1997 interroge un panel de 2000 entreprises du bâtiment et permet ainsi d'observer l'évolution graduelle par séquences semestrielles du marché en volume et en valeur. Cette mesure prend en compte les différentes structures d'entreprise (TPE, PME, ETI...) des corps de métiers (gros œuvre, second œuvre technique, second œuvre finition) et des grandes régions de France.

Question d'opinion : cette étude menée dans le cadre des groupes de travail du CAH porte sur un thème spécifique (rénovation énergétique, formation, adaptation du logement, ...).

Evolution de l'activité entretien-amélioration du logement

Evolution trimestrielle en valeur



	3T 22	4T 22	1T 23	2T 23	3T 23	4T 23	Tend. an. ⁽²⁾
Valeur	+11,6%	+11,4%	+10,7%	+9,4%	+6,9%	+4,9%	+7,9%
Volume*	+2,5%	+1,5%	+1,0%	+0,5%	+0,7%	+0,4%	0,0%

Source : BOREAL / Xerfi Spécific

Extrait, BOREAL conjoncture 2S2023

• Evaluation annuelle du marché de la rénovation

Etude menée par le Cabinet Quint

Cette étude permet de fournir des données économiques annuelles cohérentes sur les activités de travaux dans les logements existants. Elle définit le périmètre du marché par type de commanditaire et catégorie d'habitat. L'étude se réfère aux données officielles de la comptabilité nationale : le Compte Satellite du Logement (CSL).

Année 2021, métropole et DOM (Montants HT en milliards d'€)	canal de réalisation	Travaux d'extension - agrandissement	Travaux d'entretien- amélioration	Services - exploitation	Ensemble des dépenses
Particuliers propriétaires ou locataires	maison individuelle	1,92	38,08	5,68	45,68
	logement collectif	1,15	13,72	2,05	16,92
Syndicats de copropriétaires	parties communes		6,51	4,47	10,98
Bailleurs sociaux (HLM, SEM, Collectivités)	tous logement		6,70	4,04	10,74
Autres bailleurs ou gestionnaires	tous logements		0,87	1,24	2,11
Ensemble tous commanditaires	tous logements	68,95		17,48	86,43
à minima					
Ensemble tous commanditaires	tous logements	3,07	65,88	17,48	86,43

Source : CAH/QUINT – Marché Rénovation Habitat [nov. 2022]

Les dépenses par client, par type de bâtiment et par finalité :
68,95 milliards d'€ HT de travaux

Mobilisation des professionnels pour la rénovation énergétique

Etude menée par le Cabinet Quint

Cette étude permet d'obtenir une vision plus segmentée du marché

Situation d'ensemble RGE vs NON RGE

RGE tous métiers (nbr d'entreprises)
* 61 900 en 2023
* 65 200 en 2022

Synthèse des chiffres - année 2023		Etablissements RGE	Etablissements NON RGE	Ensemble des établissements
Nombres d'ÉTABLISSEMENTS (qui réalisent les travaux, la pose, l'installation ou la maintenance)	Nombre	56 600	759 000	815 600
	Répartition (en %)	6,9	93,1	100,0
Chiffres d'affaires hors taxes TOUTES ACTIVITES	Montant (en Mds €)	17,4	151,3	168,7
	Répartition (en %)	10,3	89,7	100,0
Chiffres d'affaires hors taxes en RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE	Montant (en Mds €)	8,2	17,8	26,0
	Répartition (en %)	31,6	68,4	100,0

Source : CAH/QUINT – Connaissance & mobilisation des PROS (Mars 2024)

Gisement d'artisans et d'entreprises à mobiliser pour la réno. énergétique

Rénovation énergétique en logement au périmètre des réalisations éligibles

Ensemble des établissements

Synthèse des chiffres - année 2023		Etablissements RGE	Etablissements NON RGE	Ensemble des établissements
Etablissement de 1 personne (0 salarié)	Montant (en Mds €)	2,4	2,3	4,7
	Répartition (en %)	50,5	49,5	100,0
Etablissement de 2 à 10 personnes (1 à 9 salariés)	Montant (en Mds €)	4,3	2,3	6,6
	Répartition (en %)	64,5	35,5	100,0
Etablissement de 11 pers. ou + (>= 10 salariés)	Montant (en Mds €)	1,6	1,9	3,5
	Répartition (en %)	46,7	56,2	102,9
Ensemble de la rénovation ENERGETIQUE	Montant (en Mds €)	8,2	6,6	14,8
	Répartition (en %)	55,5	44,5	100,0

Source : CAH/QUINT – Connaissance & mobilisation des PROS (Mars 2024)

Enquêtes sociologiques grand public, HABITANT-CONSOMMATEUR

Marché Entretien-rénovation "propriétaires-occupants" Segmentation croisée : Univers/Attitudes travaux		4 Univers Travaux			
		Réparer, maintenir	Améliorer le confort	Aménager, agrandir	Embellir, décorer
		23%	37%	10%	30%
5 Attitudes travaux	Mainteneurs	32%	7,4%	11,8%	3,2%
	Embellisseurs	23%	5,3%	8,5%	2,3%
	(Re)constructeurs	11%	2,5%	4,1%	1,1%
	Modérés	28%	6,4%	10,4%	2,8%
	Passifs	6%	1,4%	2,2%	0,6%

LABORATOIRE TERRITORIAL

Le *Laboratoire* du Club regroupe quatre thématiques majeures sur lesquelles le CAH a pour objectif de développer des méthodologies, démonstrateurs concrets visant à dynamiser la rénovation énergétique de l'habitat, la requalification architecturale des îlots de quartier, l'adaptation des logements et la formation, montée en compétences des professionnels.



Financement de la rénovation

Axes de réflexions :

- **Economique** : Contextualiser les potentiels de rénovation en secteur résidentiel privé.
- **Financier** : Etudier les options de financement actuelles et nouvelles à même d'intensifier les rénovations performantes.
- **Technique** : Encadrer les rénovations d'ampleur de « passoires thermiques » bénéficiant de financements aidés pour garantir une amélioration mesurable de la performance thermique globale.
- **Sociologique** : Comprendre les déterminants sociologiques et psycho-cognitifs d'une rénovation réussie pour pouvoir affiner les méthodes d'accompagnement. Etude menée par la sociologue Audrey Valin (Cabinet ACTES)

• Adaptation du logement au changement climatique

Lancement d'un groupe de travail placé sous l'animation du CAH et de Cercle Promodul/INEF4 portant sur l'étude des solutions techniques et innovantes facilitant l'adaptation des logements.

Axes de réflexions inspirés du PNACC 3 (Plan National d'Adaptation au Changement Climatique):

- Identification et référencement des supports d'information, rapports d'études, guides techniques et pédagogiques existants et recensement des solutions technologiques existantes
- Elargissement de l'adaptations des bâtiments aux espaces urbains
- Coordination des filières professionnelles pour créer une dynamique d'actions et de communications

Restitution des travaux dans un rapport sur demande

• Synergie des acteurs publics et privés

• Pour intensifier la rénovation énergétique dans les territoires

Expérimentation menée en 2023/24 sur 3 territoires visant à développer les partenariats entre les organismes publics et privés du secteur du bâtiment et de la rénovation énergétique (2023/2024).

Le projet pilote met en oeuvre des actions conjointes entre les territoires, les Espaces Conseil France Rénov et les enseignes de Saint-Gobain Distribution Bâtiment France et les réseaux du négoce (Coédis, FDMC).

2025/26 : Poursuite et élargissement de la démarche sur Caen, Lorient, Redon

La méthode OPERAEU portée par le CAH et co-pilotée avec François Pélegrin (Architecte Urbaniste UNSFA) se définit comme une approche transversale de réhabilitation/rénovation d'ensembles immobiliers groupés à l'échelle d'îlot de quartier, facilitant ainsi une réalisation homogène et mutualisée des opérations de travaux.

Cette démarche valorise et priorise les dimensions sociales, économiques et environnementales de la qualité de vie au sein des quartiers au profit des habitants et de la collectivité territoriale, elle se décline selon 6 recommandations :

1. Changer de maille pour revitaliser les quartiers
2. Associer les habitants
3. Réinventer la gouvernance
4. Développer de nouveaux outils numériques
5. Optimiser les synergies
6. Valoriser les innovations

Adaptation des logements pour les séniors

Pour un meilleur confort d'usage

Le CAH est membre actif du Comité National de la Filière Silver Economie et intervient régulièrement sur les problématiques liées à l'adaptation de l'habitat pour la cible séniors.

Organisation d'une conférence sur le salon des séniors, jeudi 12 mars 2026

- ***Adaptation du logement, les solutions innovantes***

Formation et montée en compétences

Des professionnels du bâtiment

Le CAH membre actif du comité de pilotage du programme Build Up Skills 2, piloté par l'Ademe et l'Alliance Villes Emploi, sous l'égide du Ministère de la Transition Écologique et de la Cohésion des Territoires

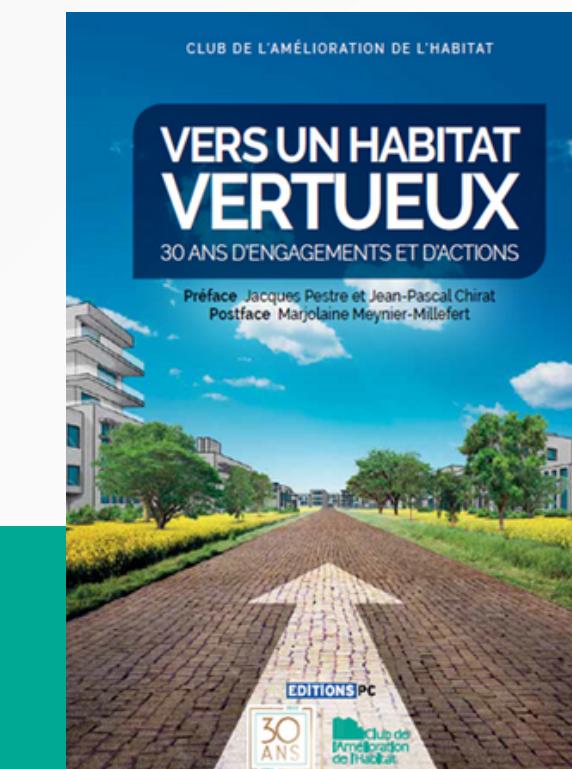
- **250 000 emplois à temps plein à créer** pour tenir les objectifs de rénovation énergétique définis par les directives européennes, à horizon 2030
 - Dont 49 000 postes de plombiers/chauffagistes...



Cofinancé par
l'Union européenne



NOS PUBLICATIONS



Disponibles sur demande ou sur le site cah.fr

AGENDA 2026

21 janvier 14h30

Atelier CAHx Fresque de la rénovation
Auditorium Tour Saint-Gobain, Paris-La Défense

12 mars

Conférence "Adaptation du logement, les solutions innovantes"
Salon des séniors, Paris-Expo-Porte de Versailles

9 juin 14h

Assemblée générale du CAH suivi des *Rencontres du Club*
Auditorium Tour Saint-Gobain, Paris-La Défense

28 septembre- 29 septembre

Conférences du Club sur le Forum Rénodays
Paris-Expo-Porte de Versailles

30 septembre

Colloque "Habitat Santé/Confort"
Paris-Expo-Porte de Versailles

Partenariats :

- ● ● EnerJ-meeting, Assises Nationales du Logement et de la ville, BATIMAT, Rénodays



STATUTS

Membre de droit

Organismes du secteur public concernés par l'habitat

les Ministères, leurs services, leurs agences d'Etat et les établissements sous tutelle. Ils ont la possibilité de participer à l'ensemble des groupes de travail ainsi qu'aux réunions administratives du CAH (Bureau Exécutif, Conseil d'Administration, Assemblée Générale...) avec droit de vote.

Membre associé

Organismes adhérents « institutionnels » (parapublics, établissements publics, organisations professionnelles...), ou adhérents « privés » concernés par l'habitat, représentants de groupes ou groupements nationaux

Assureurs, banquiers, concepteurs, industriels, distributeurs, organisations professionnelles, producteurs d'énergie,... Ils ont la possibilité de participer à l'ensemble des groupes de travail ainsi qu'aux réunions administratives du CAH (Bureau Exécutif, Conseil d'Administration, Assemblée Générale...) avec droit de vote.

Membre correspondant

Organismes ou sociétés pouvant être amenés à participer aux activités du Club sans qu'il leur soit nécessaire ou possible d'adhérer en tant que membre de droit ou membre associé. Ils ont la possibilité de participer à l'ensemble des groupes de travail ainsi qu'aux réunions administratives du CAH (Conseil d'Administration, Assemblée Générale...) mais sans droit de vote.

ADHÉRER AU CAH

C'EST...

Groupes de travail, réunions

Participer à l'ensemble des groupes de travail et des réunions statutaires (Conseil d'Administration, Assemblée générale, avec ou sans droit de vote).

Outils d'observation du marché

Accéder à l'espace membre du site internet pour télécharger les résultats d'études d'enquêtes et les comptes rendus.

Communication/Evènementiel

Mettre en avant ses travaux, son image : intégration du logo dans l'annuaire du site cah.fr et sur les présentations des colloques, organisation de webinaire et mise en avant sur les réseaux sociaux (Twitter, LinkedIn).

Mise en relation

Rencontres et prises de contact avec les autres membres sur simple demande, mise à disposition du listing adhérents.

Sur l'année...

- 1** Assemblée générale
- 2** Conseils d'administration
- 4** réunions du Bureau Exécutif
- 4 à 5** colloques, conférences, webinaires
- Réunions régulières des GT actifs

CONTACT

Club de l'Amélioration de l'Habitat

Siège social : 4, Avenue du Recteur Poincaré, 75016, Paris
Bureau : 12, Place de l'Iris, 92400, Courbevoie

cah.fr | 06 31 84 61 82

Président : antoine.desbarrieres@cah.fr

Délégué général : jean-pascal.chirat@cah.fr

Responsable communication/administration : caroline.rotman@cah.fr

 ClubAmelHabitat

 club-de-l-amélioration-de-l-habitat